

## Certificats médicaux pour le sport - Mode d'emploi

Il existe désormais 3 cas de figure:

1. Vous pratiquez le rugby, la boxe française ou le taekwondo combat : vous devez remettre un **certificat médical chaque année => Utilisez le modèle de la FFSU**

Pour toutes les autres activités, il suffit de répondre au questionnaire de santé => *Modèle « QS sport »*

2. En cas de réponses négatives à toutes les questions, ne remettez pas le questionnaire (secret médical), signez juste l'attestation.

3. En cas de réponse positive à une question du formulaire de santé, il faudra présenter un certificat médical => *Utilisez le modèle de la FFSU*

Informations : <http://www.ens-lyon.eu/sport>

Contacts : [sport@ens-lyon.fr](mailto:sport@ens-lyon.fr)

